

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

service

Objet du marché

maîtrise d'œuvre relative à la rénovation des installations de ventilation et de traitement d'air de la grande salle de l'espace des Arts

Lieu d'exécution

espace des arts place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Identification du pouvoir adjudicateur

Commune des Pavillons-sous-Bois.
place Charles de Gaulle,
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Représentant légal du pouvoir adjudicateur

Monsieur le maire

Mode de passation

Marché passé en vertu des articles 28 et 40 du code des marchés publics (procédure adaptée).
L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales

marché de maîtrise d'œuvre au sens de la loi 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (loi Mop), ne faisant pas suite à un concours d'architecture et d'ingénierie

Quantités

la mission de maîtrise d'œuvre comprend les éléments de mission suivants :

Diagnostic (Diag)

Avant-Projet (Ap)

Projet (Pro)

Assistance à la passation des contrats de travaux et rédaction du dossier de consultation des entreprises (Act)

Visa des études d'exécution (Visa)

Direction de l'exécution des contrats de travaux (Det) :

Les prestations à réaliser au titre de cet élément de mission s'entendent pour :

une durée prévisionnelle d'exécution des travaux au minimum de 3 mois. Les travaux devant obligatoirement se dérouler pendant les grandes vacances, lorsque l'établissement sera fermé pour une période de trois mois (juillet, août, septembre 2008).

le mode de dévolution prévisionnelle des marchés de travaux est par lot détaillé par corps d'état.

une fréquence de réunions de chantier de 1 au minimum par semaine.

Assistance aux opérations de réception (Aor)

Ordonnancement, pilotage et coordination (Opc).

Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant)

groupement solidaire

Cautionnement et garanties exigés

le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

L'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics.

En application de l'article 19 III du code des marchés publics, les prix du marché seront provisoires.

Date prévisionnelle de début des prestations

20 février 2008.

Unité monétaire utilisée

l'euro

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Les demandes de dossier de consultation doivent parvenir par télécopieur à la Direction des Services Techniques,

Le dossier pourra être retiré en version papier, à la Direction des Services Techniques, du lundi au vendredi de 9 heures-12 heures et de 13h30 à 18h.

Sur demande écrite, le dossier pourra être envoyé par voie postale.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus

services techniques - bureau 11.

place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, télécopieur : 01-48-02-75-46.

Date limite de réception des offres

29 janvier 2008, à 17 h 30

Délai minimum de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Langue dans laquelle les candidatures et les offres ainsi que les documents de présentation associés doivent être rédigés

le français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- ✓ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- ✓ Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- ✓ Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques: qualifications professionnelles (inscription à l'ordre des architectes, inscription à l'opqibi ou équivalent...);
- ✓ Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail;
- ✓ Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- ✓ Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- ✓ Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- ✓ Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du

candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;

- ✓ DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- ✓ DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- ✓ Pièces prévues aux articles R. 324-4 ou R. 324-7 du code du travail;
- ✓ Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- ✓ DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- le forfait de rémunération : 50 %;
- les délais de réalisation indiqués à l'acte d'engagement : 30 %;
- la valeur technique de l'offre jugée à travers le mémoire technique : 20 %.

Renseignements complémentaires

instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 14 boulevard de l'hautil - B.P. 30322, F-95027 Cergy Pontoise Cedex. Tél. 01 30 17 34 57. URL : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>. Télécopieur 01 30 17 34 69.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours

Recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).

Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

Date d'affichage du présent avis

08 janvier 2008